

Sous-direction Technique
Réf : AT/DO12/Sous-D.TEC/ 57/2023

Date : 06/04/2023

A Monsieur : SOUFI YASSINE
Gérant de l'entreprise SOUFI YASSINE
Rue des Jardins Tébessa.

Objet : Mise en demeure.

Vous êtes attributaire des « Travaux de raccordement des abonnés en FTTH au profit du CMP Bir EL Ater » objet de l'ODS N° 104/2023 du : 30/03/2023 ; et suite au notre multiple contact à votre part pour notifier l'ODS et entamer les travaux mais aucune suite favorable enregistrée à ce jour.

A cet effet ; j'ai le regret de vous mettre en demeure afin de notifier l'ODS et entamer les travaux dans le plus bref délai.

En cas d'inexécution je me verrais dans l'obligation de résilier votre contrat « Travaux de raccordement final des clients en fibre optique, Travaux de raccordement final des clients en cuivre » selon l'article N°32.


Le Directeur Opérationnel des Télécoms Tébessa.
Noureddine SIARI

Le Directeur Opérationnel des Télécoms Tébessa.

Accusé de réception

Je soussigne **SOUFI YASSINE** représentant l'entreprise : **SOUFI YASSINE** certifié avoir reçu le Le présent ordre de service pour le démarrage des travaux mentionnés dans le bon de commande suscit.

A Tébessa le :
Signature et cachet de l'Entreprise